



## Contexte

La Centrale de compensation (CdC) est l'organe central d'exécution de la Confédération Suisse en matière d'assurances sociales du 1er pilier :

- assurance-vieillesse et survivants (AVS)
- assurance-invalidité (AI)
- allocations pour perte de gain (APG)

La CdC a pour mission d'appliquer les conventions internationales en matière de sécurité sociale.



## Enjeux

La CdC gère un système d'informations composé d'environ 40 applications fonctionnant en majorité sur un mainframe IBM administré par un tiers.

La CdC a lancé un programme de rehosting visant à migrer ces applications métiers vers son propre centre de calcul à Genève.

Avec la reprise des applications dans ses murs, la DSI / Infrastructure est face à des nouveaux challenges et recherche un expert pour l'aider.



## Intervention

Les consultants d<sup>2</sup>X Expertise interviennent dans le cadre d'une expertise suivie d'un accompagnement :

- échanges avec le service Infrastructure,
- établissement d'un état des lieux,
- analyse de risques,
- recommandations sous forme d'un plan d'actions représentant la cible à atteindre
- adhésion de l'équipe à des responsabilités, nouvelles, dont un service d'astreinte 24x7
- accompagnement pour la mise en place du plan d'actions.



## Bénéfices

Le regard externe de d<sup>2</sup>X Expertise a permis de dégager plusieurs constats :

- un engagement très marqué chez tous les collaborateurs, ouverts aux changements,
- des améliorations sont nécessaires dans la structure, l'organisation et le management du service Infrastructure,
- de multiples initiatives ont été menées (ITIL, Agilité, communication) à bonne maturité,
- les responsabilités entre les services Projets & Architecture et Infrastructures sont à revoir.